

14 mai 2025 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration du Président de la République depuis le centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil.

Merci d'être là. Bonjour à toutes et tous. Je voulais simplement vous dire quelques mots à l'issue de ce déplacement, mais surtout de cette journée.

D'abord, pour dire, en ce 14 mai, notre soutien, nos pensées, notre affection, évidemment, aux familles des frères d'armes, et des deux agents de la pénitencière qui ont été lâchement assassinés il y a un an jour pour jour, Monsieur Garcia et Moello. J'étais avec le garde des Sceaux et le directeur ce matin, évidemment heureux et émus de retrouver leurs épouses, leurs enfants, leurs pères et leurs mères. Je veux avant tout avoir un mot pour le personnel du PREJ du Calvados et à la fois les deux agents qui ont été tués et les trois blessés, mais pour l'ensemble des équipes de l'administration pénitencière qui, chaque jour, nous protègent en sécurisant les prisons, les transferts et l'ensemble des opérations qui font partie des missions de cette belle maison.

Cette journée était consacrée à leurs souvenirs, la fidélité aux souvenirs et le soutien à tous les agents. Au-delà de cela, il y a un an, je le rappelais, ces agents étaient lâchement assassinés dans le cadre de leur mission. Les enquêtes sont encore en cours. Nous avons, comme vous le savez, arrêté le principal suspect Monsieur Amra et l'ensemble des complices. L'enquête continue et je n'en dirai pas plus, mais nous irons au bout et nous ne lâcherons rien. Je veux ici leur redire et le redire aux familles.

Plus largement, il y a tout un travail qui a été effectué ces derniers mois pour renforcer nos dispositifs de lutte contre la criminalité organisée, les narcotrafics. Nous avons, toutes ces dernières années, accru les moyens, renforcé nos services de renseignement, mis en place un organisme national, je vous le rappelle, l'OFAS structure partout sur le territoire nos services pour mieux lutter contre le trafic de drogue et la criminalité organisée.

L'adaptation constante, les innovations permanentes, la montée, l'internationalisation et l'augmentation des moyens de ces réseaux nous ont conduits à augmenter la réponse avec ce texte qui a été porté par le garde des Sceaux et le ministre de l'Intérieur qui est en ce moment devant comme vous le savez, le Conseil constitutionnel, et puis un ensemble de transformations organisationnelles.

Au fond, nous avons, sur la criminalité organisée, repris en quelque sorte la méthode qui avait fonctionné et qui continue de fonctionner sur la lutte contre le terrorisme, mettre en place et structurer des équipes dédiées. Nous étions ce matin ensemble à Nanterre, aux côtés du directeur national de la police judiciaire, mais avec tous les services partenaires, et on a mis en place cet Etat-major de lutte contre la criminalité organisée, dont on a rencontré la première équipe et qui rassemble à la fois les équipes du ministère de l'Intérieur, police, gendarmerie et l'ensemble des services de renseignement, la Direction générale des services extérieurs, évidemment nos magistrats, les services enquêteurs, mais également ce qui relève de Bercy et des services, qu'il s'agisse de TRACFIN, de la DNRED ou autres. En quelque sorte, tous les services qui peuvent toucher de quelque façon que ce soit la criminalité organisée sont mis ensemble dans ce même état-major pour mutualiser l'information, poursuivre les profits de plus haut niveau et irriguer les enquêtes, coordonner le travail.

Ensuite, on va mettre en place un Parquet national, là aussi, compte tenu de la technicité de ces affaires, leur spatialité, c'est ce qui a porté le garde - il a raison, et c'est ce qui sera mis en place une fois les textes parachevés.

On adapte aussi notre organisation pénitentiaire, et c'est pour ça que nous sommes ici à cette prison de Vendin-le-Vieil, qui sera l'un des deux sites dans lesquels on va mettre ces profils très dangereux. Parce qu'au fond, toutes celles et ceux qui sont incarcérés aujourd'hui, on le sait, sont des profils extrêmement sensibles, qui nécessitent une formation particulière des agents, qui nécessitent des pratiques particulières lors des visites, au quotidien pour, on le sait, les promenades, qui nécessitent des équipements pour que les agents de l'administration pénitentiaire puissent, d'abord, être dans les meilleures conditions de sécurité, de sûreté pour eux-mêmes, pour qu'ils soient protégés, que leur famille soit protégée, parce qu'on a encore vu ces dernières semaines les intimidations, les menaces que ces criminels veulent faire poser sur les familles pour, en fait, simplement nous faire abandonner ce combat.

Nous savons aussi qu'ils ont aujourd'hui des techniques de plus en plus perfectionnées, et qu'il s'agisse de l'utilisation de drones, de la capacité à obtenir des téléphones qui nécessitent de renforcer les choses. En ce moment même, ici même, dans cette prison, des travaux sont en train de se faire, qui vont permettre de mieux sécuriser les accès. Vous l'avez vu avec moi, c'est une vraie révolution de ce qui est fait avec des moyens totalement nouveaux et les meilleures techniques. Les agents sont formés, et à partir de l'été et puis de l'automne, pour le deuxième site à Condé, nous aurons déployé ainsi environ 200 places dans lesquelles nous mettrons les profils les plus sensibles qui sont liés à la criminalité organisée.

Vous le comprenez, c'est à la fois une transformation de nos services d'enquête, avec le ministre de l'Intérieur et ses collègues des Armées, de la Justice et des Finances. C'est une transformation de notre organisation judiciaire avec un Parquet national, et c'est une transformation de notre organisation de l'administration pénitentiaire avec au moins, pour commencer, ces deux sites dédiés aux profils les plus sensibles. Nous ne laisserons rien au hasard et nous mettrons tous les moyens et la plus grande détermination pour gagner ce combat contre la criminalité organisée. Parce que c'est ce que nos compatriotes exigent à juste titre. C'est ce que nous voulons pour que la vie tranquille soit possible. Cela touche des villages aux grandes villes. On le sait, ces criminalités organisées sont alimentées aussi par des réseaux à l'international.

Voilà ce que je voulais vous dire pour rendre compte de cette journée. Je veux remercier ici le Garde des Sceaux, le directeur de l'Administration pénitentiaire et l'ensemble des équipes. Je veux remercier également le ministre de l'Intérieur, de l'Économie et des Finances et leurs services impliqués. Je remercie tous les agents de l'administration pénitentiaire en cette journée du 14 mai. Je les remercie de leur engagement, de leur professionnalisme. Je veux leur redire l'importance de leur mission et la fierté qui y est la nôtre, et je remercie avec eux toute leur famille. Merci, Mesdames et Messieurs. Bon courage.